

gements demandés par ce magistrat, et dont il ne nous appartiennent pas de préciser le secret. Pendant ce temps, MM. les docteurs Noguès, Guiliem et Brusléa procédaient à l'autopsie des cadavres de Combet père et fils.

Il résulte de cette autopsie, que les médecins n'ont constaté la trace d'aucune blessure, soit extérieure, soit intérieure, reçue pendant la vie. Les trois personnes ont été asphyxiées par submersion. Il est constaté que l'on a respiré avant de venir mourir à l'hôpital Trioulzio. Il était âgé de 81 ans.

TRIBUNAUX

Les débats de l'affaire Philippart ont continué jeudi devant la cour de Paris. M. Philippart appuie son système de défense sur ce que les fonds qu'on lui reproche d'avoir détournés étaient en effet dépensés dans l'intérêt général du groupe dont il faisait partie dans l'eau. Cette explication écarte donc l'hypothèse que le corps aurait pu être jeté dans l'eau, à l'état de cadavre. Leur mort ne peut donc être que le résultat d'un accident ou d'un suicide. Quant à l'hypothèse d'un crime, elle semble devoir être écartée, attendu que les cadavres ne portent la trace d'aucune blessure, ni d'aucune violence. D'autre part, il est peu probable qu'un crime eût pu être accompli sans que la sentinelle de la poulière eût entendu les cris des victimes. Quant à un accident, c'est complètement inadmissible, si nous exceptons M. Combet, qui a été assuré que son frère et son neveu naissaient comme des poissous. (Textuel.) Nous persistons donc dans l'hypothèse que nous nous soutenons hier, c'est-à-dire celle d'un triple suicide. La situation commerciale de Combet père et fils était, dit-on, très-obréée. On nous assure que la jeune veuve avait apporté à son mari 20,000 fr. de la fortune. Il faut nous étendre au contraire à la famille; mais les trois frères de Combet ignorent encore si le capital a été complété, et le mariage remontera à deux mois, à peine.

EXTRAIT DE LA MACHINE A CAEN. — Monsieur du Collège rapporte un genre d'accident heureusement assez rare, qui pourrait au moins avoir des conséquences les plus désastreuses, à mi-jour vers midi, en émoi le quartier de la gare à Caen. Le train de Flers était en pariance, les voyageurs en wagon, lorsque tout-à-coup une détonation, semblable au bruit que produit une mine en éclatant, s'est fait entendre. Le dôme génératrice de la vapeur de la locomotive venait d'éclater. Brisant avec la force de projection qui donne le nom d'atmosphère ordinaire d'une machine, le vitrage a été entamé et entraîné des éclats de verre et mèches des lampes à huile, les morceaux de fonte sont venus, en décrivant une immense volute, retombant dans la cour des voyageurs, heureusement presque déserte alors. Un cocher d'omnibus, qui, au bruit de la détonation, s'était réfugié derrière sa voiture, dans le but de s'abriter a seul été atteint par un des fragments de madriers, qui lui a troué le crâne et l'a tué presque sur le coup. L'infortuné Davallée est célibataire et âgé de 33 ans; il est mort dans le trajet de la gare à l'Hôtel-de-Ville. En entendant ce fracas, le docteur Goussaud, qui se tenait en station du côté de la gare, s'est empressé de se diriger vers ce côté, et a pu donner au malheureux Davallée les premiers soins, qui rendaient immobile la gravité de ses blessures. M. le procureur de la République, assisté de M. le juge d'instruction et de M. Boreux, ingénieur, se sont transportés à la gare, et se sont fait présenter la locomotive et les débris.

Cinq ouvriers qui travaillaient presqu'au sommet des tours de la nouvelle église Saint-Louis, à Bordeaux, dont la construction s'achève, ont été précipités dans l'espace, la passerelle sur laquelle ils se trouvaient ayant basculé. Ces malheureux sont tombés d'une hauteur de 60 mètres.

Trois sont morts sur le coup, le quatrième est mourant, et le cinquième a pu s'accrocher miraculeusement à une poutre sur laquelle il s'est maintenu jusqu'à l'arrivée des secours.

Un des correspondants écoissais du *Globe*, de Londres, lui télégraphie le fait suivant :

« Une douzaine de bateaux à vapeur sont en ce moment occupés à des travaux de dragage dans l'entrée du Firth-of-Firth. L'un d'eux a été attaqué hier par des pêcheurs qui ont détruit sa machine à draguer et ont jeté des pierres à bord du steamer, lequel a été contraint d'aller se réfugier à Chambre.

Londres, 18 juillet. En entendant ce fracas, le docteur Goussaud, qui se tenait en station du côté de la gare, s'est empressé de se diriger vers ce côté, et a pu donner au malheureux Davallée les premiers soins, qui rendaient immobile la gravité de ses blessures. M. le procureur de la République, assisté de M. le juge d'instruction et de M. Boreux, ingénieur, se sont transportés à la gare, et se sont fait présenter la locomotive et les débris.

Le Commission du Concordat La *Liberté* annonce que M. Boysser, député de Saône-et-Loire, déposera prochainement à la Chambre une proposition de loi tendant à l'abrogation du Concordat.

La Commission du Divorce

La commission du divorce a commencé aujourd'hui à discuter les différents cas de divorce.

Les projets Ferry

Paris, 18 juillet, 7 h. soir. La commission sénatoriale chargée d'examiner les projets Ferry se réunira lundi.

Retour à Paris

La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de retour à Paris a approuvé l'amélioration apportée par la commission au projet adopté par le Sénat. M. Jules Simon a rédigé un rapport constatant que le Sénat veut témoigner son esprit de concorde et son bon vouloir pour un concordat.

La Commission du Concordat

La *Liberté* annonce que M. Boysser, député de Saône-et-Loire, déposera prochainement à la Chambre une proposition de loi tendant à l'abrogation du Concordat.

Le Comité du Divorce

La commission du divorce a commencé aujourd'hui à discuter les différents cas de divorce.

Les projets Ferry

Paris, 18 juillet, 7 h. soir.

La commission sénatoriale chargée d'examiner les projets Ferry se réunira lundi.

Retour à Paris

La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de retour à Paris a approuvé l'amélioration apportée par la commission au projet adopté par le Sénat. M. Jules Simon a rédigé un rapport constatant que le Sénat veut témoigner son esprit de concorde et son bon vouloir pour un concordat.

La Commission du Concordat

La *Liberté* annonce que M. Boysser, député de Saône-et-Loire, déposera prochainement à la Chambre une proposition de loi tendant à l'abrogation du Concordat.

La Commission du Divorce

La commission du divorce a commencé aujourd'hui à discuter les différents cas de divorce.

Les projets Ferry

Paris, 18 juillet, 7 h. soir.

La commission sénatoriale chargée d'examiner les projets Ferry se réunira lundi.

Retour à Paris

La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de retour à Paris a approuvé l'amélioration apportée par la commission au projet adopté par le Sénat. M. Jules Simon a rédigé un rapport constatant que le Sénat veut témoigner son esprit de concorde et son bon vouloir pour un concordat.

La Commission du Concordat

La *Liberté* annonce que M. Boysser, député de Saône-et-Loire, déposera prochainement à la Chambre une proposition de loi tendant à l'abrogation du Concordat.

La Commission du Divorce

La commission du divorce a commencé aujourd'hui à discuter les différents cas de divorce.

Les projets Ferry

Paris, 18 juillet, 7 h. soir.

La commission sénatoriale chargée d'examiner les projets Ferry se réunira lundi.

Retour à Paris

La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de retour à Paris a approuvé l'amélioration apportée par la commission au projet adopté par le Sénat. M. Jules Simon a rédigé un rapport constatant que le Sénat veut témoigner son esprit de concorde et son bon vouloir pour un concordat.

La Commission du Concordat

La *Liberté* annonce que M. Boysser, député de Saône-et-Loire, déposera prochainement à la Chambre une proposition de loi tendant à l'abrogation du Concordat.

La Commission du Divorce

La commission du divorce a commencé aujourd'hui à discuter les différents cas de divorce.

Les projets Ferry

Paris, 18 juillet, 7 h. soir.

La commission sénatoriale chargée d'examiner les projets Ferry se réunira lundi.

Retour à Paris

La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de retour à Paris a approuvé l'amélioration apportée par la commission au projet adopté par le Sénat. M. Jules Simon a rédigé un rapport constatant que le Sénat veut témoigner son esprit de concorde et son bon vouloir pour un concordat.

La Commission du Concordat

La *Liberté* annonce que M. Boysser, député de Saône-et-Loire, déposera prochainement à la Chambre une proposition de loi tendant à l'abrogation du Concordat.

La Commission du Divorce

La commission du divorce a commencé aujourd'hui à discuter les différents cas de divorce.

Les projets Ferry

Paris, 18 juillet, 7 h. soir.

La commission sénatoriale chargée d'examiner les projets Ferry se réunira lundi.

Retour à Paris

La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de retour à Paris a approuvé l'amélioration apportée par la commission au projet adopté par le Sénat. M. Jules Simon a rédigé un rapport constatant que le Sénat veut témoigner son esprit de concorde et son bon vouloir pour un concordat.

La Commission du Concordat

La *Liberté* annonce que M. Boysser, député de Saône-et-Loire, déposera prochainement à la Chambre une proposition de loi tendant à l'abrogation du Concordat.

La Commission du Divorce

La commission du divorce a commencé aujourd'hui à discuter les différents cas de divorce.

Les projets Ferry

Paris, 18 juillet, 7 h. soir.

La commission sénatoriale chargée d'examiner les projets Ferry se réunira lundi.

Retour à Paris

La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de retour à Paris a approuvé l'amélioration apportée par la commission au projet adopté par le Sénat. M. Jules Simon a rédigé un rapport constatant que le Sénat veut témoigner son esprit de concorde et son bon vouloir pour un concordat.

La Commission du Concordat

La *Liberté* annonce que M. Boysser, député de Saône-et-Loire, déposera prochainement à la Chambre une proposition de loi tendant à l'abrogation du Concordat.

La Commission du Divorce

La commission du divorce a commencé aujourd'hui à discuter les différents cas de divorce.

Les projets Ferry

Paris, 18 juillet, 7 h. soir.

La commission sénatoriale chargée d'examiner les projets Ferry se réunira lundi.

Retour à Paris

La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de retour à Paris a approuvé l'amélioration apportée par la commission au projet adopté par le Sénat. M. Jules Simon a rédigé un rapport constatant que le Sénat veut témoigner son esprit de concorde et son bon vouloir pour un concordat.

La Commission du Concordat

La *Liberté* annonce que M. Boysser, député de Saône-et-Loire, déposera prochainement à la Chambre une proposition de loi tendant à l'abrogation du Concordat.

La Commission du Divorce

La commission du divorce a commencé aujourd'hui à discuter les différents cas de divorce.

Les projets Ferry

Paris, 18 juillet, 7 h. soir.

La commission sénatoriale chargée d'examiner les projets Ferry se réunira lundi.

Retour à Paris

La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de retour à Paris a approuvé l'amélioration apportée par la commission au projet adopté par le Sénat. M. Jules Simon a rédigé un rapport constatant que le Sénat veut témoigner son esprit de concorde et son bon vouloir pour un concordat.

La Commission du Concordat

La *Liberté* annonce que M. Boysser, député de Saône-et-Loire, déposera prochainement à la Chambre une proposition de loi tendant à l'abrogation du Concordat.

La Commission du Divorce

La commission du divorce a commencé aujourd'hui à discuter les différents cas de divorce.

Les projets Ferry

Paris, 18 juillet, 7 h. soir.

La commission sénatoriale chargée d'examiner les projets Ferry se réunira lundi.

Retour à Paris

La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de retour à Paris a approuvé l'amélioration apportée par la commission au projet adopté par le Sénat. M. Jules Simon a rédigé un rapport constatant que le Sénat veut témoigner son esprit de concorde et son bon vouloir pour un concordat.

La Commission du Concordat

La *Liberté* annonce que M. Boysser, député de Saône-et-Loire, déposera prochainement à la Chambre une proposition de loi tendant à l'abrogation du Concordat.

La Commission du Divorce

La commission du divorce a commencé aujourd'hui à discuter les différents cas de divorce.

Les projets Ferry

Paris, 18 juillet, 7 h. soir.

La commission sénatoriale chargée d'examiner les projets Ferry se réunira lundi.

Retour à Paris

La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de retour à Paris a approuvé l'amélioration apportée par la commission au projet adopté par le Sénat. M. Jules Simon a rédigé un rapport constatant que le Sénat veut témoigner son esprit de concorde et son bon vouloir pour un concordat.

La Commission du Concordat

La *Liberté* annonce que M. Boysser, député de Saône-et-Loire, déposera prochainement à la Chambre une proposition de loi tendant à l'abrogation du Concordat.

La Commission du Divorce

La commission du divorce a commencé aujourd'hui à discuter les différents cas de divorce.

Les projets Ferry

Paris, 18 juillet, 7 h. soir.